

Regards

SUR LANDRAIS

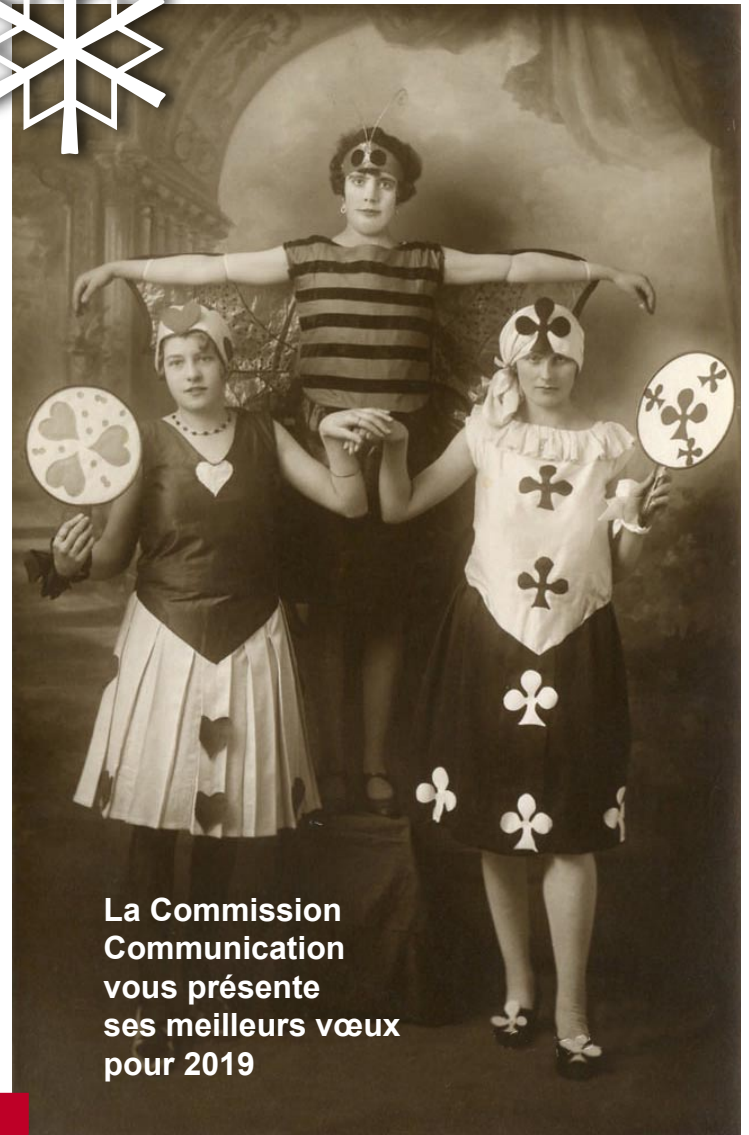
Bulletin municipal
de Landrais (17)

Conception/Rédaction :
commission Communication

Impression :
Mairie de Landrais

Regards

SUR LANDRAIS



La Commission
Communication
vous présente
ses meilleurs vœux
pour 2019

Chères Landraisiennes, chers Landraisiens,

Cette fin d'année 2018 a été marquée par le mouvement populaire des «Gilets jaunes». Bien des sujets revendiqués lors du début de ce mouvement sont, je le pense, légitimes. Cependant, je déplore tout ce qui a été détruit, cassé, brûlé. Car, finalement, toute cette destruction, nous devons tous la payer. Je suis un peu agacé par nos chers sénateurs et députés. Ne voient-ils pas ce qui passe dans nos territoires ruraux ? La France ce n'est pas uniquement Paris et les grosses villes. Il y a aussi la ruralité.

Je ne sais pas si vous avez la même impression que moi, mais j'ai le sentiment, pas toujours agréable, que le temps s'écoule de plus en plus vite. 2018 est passée à une vitesse folle, nous avons toujours l'impression d'accomplir un contre-la-montre. Je mentirais en vous disant que les choses sont simples. Elles sont même de plus en plus difficiles techniquement, juridiquement et financièrement. Les baisses successives des dotations de l'Etat se font sentir au quotidien. Nous essayons de réduire sans cesse nos charges de fonctionnement. Des mesures gouvernementales nous imposent chaque année de nouvelles dépenses.

Autre source de préoccupation : l'avenir de la commune. Là, je ne parle pas uniquement de Landrais mais des petites communes rurales en général. Actuellement, les communes rurales sont victimes du désengagement de l'Etat de nos territoires ruraux, de la politique centralisatrice des métropoles, de la baisse des dotations et des ressources financières, du dé-

mantèlement progressif des compétences communales. Alors, forcément, je m'interroge.

Seuls, arriverons-nous à nous en sortir ? Allons-nous être contraints et forcés de devoir nous orienter vers une autre destinée ? Est-ce à l'échelle communautaire que nous pourrions maintenir une politique de services publics ? Devons-nous aller plus loin dans la mutualisation des moyens, comme nous le vivons avec l'école depuis presque 28 ans avec nos voisins du Thou ? Je vous laisse y réfléchir.

Bref petit retour sur l'année 2018

Pas longtemps après le vote du budget, j'ai fait part au Conseil que devant l'incertitude des recettes (baisse de la dotation de l'Etat, encore 3 000 € en moins pour nous, et l'inconnue du devenir de la taxe d'habitation), je bloquais les dépenses d'investissement. Depuis 2001, c'est la première fois que nous avons eu recours à une ligne de trésorerie (prêt bancaire temporaire) afin de pouvoir payer nos dépenses de fonctionnement en attendant les rentrées d'argent. Il y a quelques années, j'avais sollicité le Conseil Départemental afin d'envisager le réaménagement de la traversée de bourg D112 car la rue du Breuil Saint-Jean est une départementale, ainsi que le Syndicat de voirie pour le réaménagement de toute la voirie communale du centre bourg. En ce qui concerne la rue du Breuil Saint-Jean, le Département nous demande une participation financière de plus de 16 000 € rien que pour l'étude et ils estiment

suite page 4



MAIRIE

Tél. : 05 46 27 73 69

Fax : 05 46 27 79 46

Courriel : mairie@landrais.fr

Ouverture : du lundi au vendredi

de 14 h à 17 h (possibilité de rendez-vous en dehors des heures d'ouverture)

Vous désirez rencontrer vos élus :

Francis Menant, maire

Robert Babaud, 1^{er} adjoint

Frédérique Mour-Gasrel, 2^e adjointe

Prenez rendez-vous à la mairie.

Etat civil 2018*

Naissances

Timéo, le 23 janvier

Astrid, le 31 mars

Paul, le 2 avril

Faustine N., le 30 avril

Faustine B., le 3 août

Elia, le 28 septembre

Mariage

Emilie et Antoine,

le 20 octobre

Décès

François MARCHAIS, le 14 mars

Nicolle RIFAUD, veuve TELNOFF,

le 28 avril

Jacqueline VANPOUCKE, veuve RAVON,

le 13 mai

Raymond ROLLET, le 11 juin

Thierry DARROS, le 28 août

René AYMOND, le 24 septembre

Jeannine MOQUET, née BOUDY,

le 21 décembre

** personnes ayant donné leur accord pour publication uniquement*



Fête de Noël

Le dimanche 16 décembre, les enfants de Landrais ont été enchantés par le spectacle «*Il était une fois... le Père Noël !*» à la salle des fêtes.

Ils ont ensuite accueilli chaleureusement le Père Noël qui s'est montré comme à l'accoutumée généreux en chocolats et bisous, et s'est bien volontiers prêté à la traditionnelle photo.

Un grand goûter a conclu cet après-midi dédié aux plus jeunes des Landrais.



Le cabinet médical s'étoffe

Élodie DERAY, infirmière DE libérale, avait ouvert ce cabinet au 6 rue du Logis, fin septembre 2017. Elle a depuis été rejointe par Jérôme VOGEL, hypnothérapeute, puis par Bruno MONGELLAZ, infirmier DE libéral.

N'hésitez pas à leur accorder votre confiance.

Élodie DERAY ou Bruno MONGELLAZ :
06 69 31 80 90
Jérôme VOGEL : 07 56 88 44 40

Ecole alternative

A la rentrée de septembre 2018, une école privée, hors contrat Education nationale, s'est ouverte à Landrais. Elle s'est installée dans les locaux en dur du camping municipal, loués à la commune de septembre à juin.



Le marché du mardi

C'est nouveau à Landrais : tous les mardis, de 16 à 19 h, un «*mini-marché*» se tient place de la Mairie, avec un bel étal de fruits et légumes et un marchand d'huîtres. De quoi faire quelques courses locales !

Sapeurs-pompiers d'Ardillières

La commune de Landrais se situant sur le secteur d'intervention du Centre d'Incendie et de Secours (CIS) d'Ardillières, les sapeurs-pompiers volontaires d'Ardillières sont vos premiers intervenants dans la chaîne des secours.

Les sapeurs-pompiers volontaires font partie du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Charente-Maritime (SDIS17). Chaque sapeur-pompier du département reçoit la même formation assurant ainsi un service performant pour les interventions de secours à personnes, incendie, accidents sur voie publique, interventions diverses.

Un engagement reconnu

Chaque citoyenne et citoyen peut devenir sapeur-pompier volontaire. Avec un engagement «*à la carte*», vous pouvez choisir d'effectuer des missions de secours à personnes et/ou d'incendie. De nombreux avantages pour se décider à franchir le pas : formations et diplômes reconnus, rémunération du temps d'implication (interventions, manœuvres, formations, etc.), connaissances utiles au quotidien (secourisme, prévention incendie, etc.), financement possible du permis C (Poids Lourds)

Les + du CIS Ardillières pour concilier vie de famille et engagement sapeur-pompier :
- 1 h par intervention (en moyenne) / 5 interventions par mois (en moyenne),
- 3 h d'entraînement par mois.

LE SAVIEZ-VOUS ?
3 sapeurs-pompiers
du CIS Ardillières
sont habitants
de Landrais !

Contacts

3 bis, rue du Grand Pré
17290 ARDILLIERES
05 46 55 32 97

Chef de Centre
Adjudant Teddy TRAPY
06 60 97 69 40



les travaux à 675 000 € HT. Pour les autres rues du centre bourg - voirie communale, il y a bien sûr là aussi une étude à financer et l'estimation des travaux est évaluée à 800 000 €.

Nous pouvons être satisfaits de l'investissement que nous avons réalisé en 2017 pour l'installation d'une infirmière sur notre commune car, si mes informations sont bonnes, Elodie Deray emploie deux autres personnes et partage son cabinet avec M. Vogel, hypnothérapeute.

Cela va bientôt faire un an que Sarah a repris le café épicerie «Le Landraisien». Nous le savons, le commerce de proximité en milieu rural reste fragile. Sarah n'est pas à cours d'idée pour faire vivre ce commerce, du moins la partie café. Depuis quelques mois, tous les mardis, un marchand de fruits et légumes est présent sur la place de la Mairie de 16 h à 19 h ; il a été rejoint depuis peu par un marchand d'huîtres.

Depuis la rentrée de septembre, une école alternative s'est installée dans les bâtiments du camping. Cette école, gérée sous forme associative, accueille une dizaine d'enfants. La commune loue à l'association les bâtiments du 1^{er} septembre au 30 juin.

2018, c'était aussi le centenaire de l'armistice de 1918. A cette occasion, vous avez pu remarquer la restauration du monument aux morts. J'en profite aussi pour remercier les bénévoles de la bibliothèque pour leur exposition, Jean-Pierre pour la présentation des hôpitaux de campagne en Aunis, ainsi que le travail remarquable effectué par Catherine et Frédérique sur les Landraisien morts lors de la guerre de 1914-1918. Il faut d'ailleurs qu'avec les bénévoles de la bibliothèque, nous trouvions le moyen de rendre ce travail accessible à tous ceux qui voudraient le consulter.

2019

SIVOS Le Thou - Landrais : avec la baisse des effectifs en maternelle, nous allons vers la fermeture d'une classe pour la rentrée de septembre 2019. Vu les naissances enregistrées sur nos deux communes ces dernières années, cela n'est pas une surprise. J'en profite aussi pour remercier très sincèrement toutes les personnes qui s'occupent de nos enfants, que ce soit l'équipe des enseignants de maternelle et d'élémentaire, l'équipe des ATSEM, le personnel de ménage et nos cantinières qui font tous un travail remarquable.

Sur la zone artisanale du Fief de la Pointe, une

armoire a été installée pour le déploiement de la fibre optique. Le Département s'est engagé à ce que tout foyer puisse en bénéficier avant la fin 2022. Orange prévoit pour septembre 2019 l'installation d'une antenne-relais pour la 4G. Puis une unité de stockage d'électricité est en projet, toujours sur cette même zone. Ces installations se feront sur un terrain appartenant à la commune.

Le Syndicat des eaux a décidé de refaire à neuf tout le réseau d'eau potable aux Granges. Ces travaux devraient être réalisés en mai et juin de cette année.

Puis, je l'espère, nous réaliserons les travaux de voirie prévus en 2018, à savoir la route de Toucherit, la rue du marais au Gué Charreau et éventuellement à Saint-Gilles, ainsi que la rue Jacques de Culant si nos finances nous le permettent.

Et enfin, un sujet très important : c'est le PLUIH (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et de l'Habitat). Notre PLU que vous connaissez tous, en vigueur depuis 2007, prendra fin le 31 décembre 2019 et sera remplacé par le PLUIH à compter du 1^{er} janvier 2020. Prochainement, vous aurez la possibilité de rencontrer un commissaire enquêteur lors de ses permanences pour exprimer vos remarques et d'éventuelles requêtes. Pour notre commune, les espaces urbanisables se concentrent principalement autour du bourg. Les extensions des hameaux ne sont plus souhaitées car les réseaux (eau, électricité...) ne sont pas en capacité de pouvoir supporter de nouveaux branchements ; il n'y a pas d'assainissement collectif dans nos hameaux et, enfin, la voirie n'est pas adaptée pour accueillir un trafic de véhicules plus important qu'il ne l'est aujourd'hui.

Merci à tous les bénévoles de nos associations que je remercie très chaleureusement pour leurs actions tout au long de l'année sur notre commune. J'encourage ceux qui hésitent encore à venir les rejoindre.

En ce début d'année comme il est de tradition, je vous souhaite à tous d'avoir de grands projets pour vous, mais aussi pour les autres, de partager des souvenirs forts avec les êtres qui vous sont chers, d'être rayonnants de bonheur et de santé.

Belle et douce année 2019
Votre maire, Francis Menant

Principales décisions

Séance du 12 février 2018

❖ PARTICIPATION FINANCIERE AU SIVOS LE THOU-LANDRAIS

Modifications des modalités de versements des acomptes relatifs à la participation financière au SIVOS Le Thou-Landrais :

- Les acomptes en l'attente du vote du budget primitif représenteront au maximum 30 % de la participation financière annuelle de l'exercice précédent.

- Le montant accordé sera repris au budget primitif de l'année en cours et une régularisation de la participation annuelle sera ainsi opérée.

❖ ACQUISITIONS

Armoire réfrigérée : suite à la réouverture de l'épicerie-café «Le Landraisien» dont la commune est propriétaire des murs et du matériel (mis à disposition), il convient d'acheter un meuble réfrigéré 3 portes.

Un devis a été établi par l'établissement Le Franc, il s'élève à 2 155,20 € TTC.

Chaises enfants : dans le cadre des animations de la bibliothèque municipale et notamment des «Bébés lecteurs», il convient d'acheter 8 chaises enfants.

Un devis a été établi par Manutan Collectivités, il s'élève à 297,79 € TTC.

Séance du 19 mars 2018

❖ COMPTE ADMINISTRATIF 2017

Le Conseil municipal réuni sous la présidence de Robert BABAUD, doyen, délibérant sur le Compte administratif de l'exercice 2017, dressé par Francis MENANT, maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré, lui donne acte de la présentation faite du Compte Administratif, constate pour la comptabilité les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement de bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, reconnaît la sincérité des restes à réaliser et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

❖ APPROBATION

COMPTE DE GESTION 2017

Après avoir entendu et approuvé le Compte administratif de l'exercice 2017, le Conseil municipal déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2017 par le Receveur n'appelle aucune observation ni réserve de sa part.

❖ AFFECTATION DU RESULTAT

Le Conseil municipal, réuni sous la présidence de Robert BABAUD, doyen, après avoir approuvé le Compte administratif 2017 dressé par M. le Maire, et consta-

té un résultat de fonctionnement de 117 804,83 €, un solde d'investissement de - 63 190,79 €, soit un excédent de résultat de 54 614,04 €, des dépenses engagées reportées de 7 302,00 €, des recettes engagées reportées de 3 741,00 €, décide d'affecter les inscriptions budgétaires 2018 comme suit : virement nécessaire 66 751,79 €, résultat de fonctionnement reporté 51 053,04 €.

❖ CONSTRUCTION ET EXPLOITATION D'UN PARC EOLIEN

Dans le but de permettre la construction et l'exploitation d'un parc éolien comprenant 2 éoliennes sur le territoire de la commune (extension du parc de Péré), la Société SAS EOL D'AUNIS a demandé le droit de passage et le survol sur les voiries concernées et que la commune s'engage à consentir toutes les servitudes nécessaires à la construction et à l'exploitation notamment pour le passage des câbles et le survol des pales. La commune conservera la propriété et la jouissance des terrains occupés par les câbles.

Une convention est conclue pour la durée de vie du parc éolien (prévue pour 30 ans). En contrepartie des autorisations consenties par la commune, la société lui versera annuellement une redevance équivalente à 3 000 €.

❖ DON D'UNE PARCELLE

Fabrice TURGNE propose de céder à la commune une parcelle lui appartenant à Saint-Gilles, cadastrée A 1045, pour une contenance de 100 m². Cette parcelle en devenant communale permettra à la RESE de pouvoir y installer 3 compteurs d'eau desservant les riverains de Saint-Gilles.

M. le Maire, en vertu de l'article L.2122-22 du CGCT et de la délégation qu'il a reçue du Conseil municipal pour la durée de son mandat, informe les conseillers qu'il va accepter cette libéralité et procéder aux démarches nécessaires pour que ce bien soit propriété communale.

Séance du 26 mars 2018

❖ PART. FINANCIERE 2018 AU SIVOS

Le besoin de financement SIVOS pour 2018 s'élève à 507 138 €, part communale pour Landrais 116 641 € pour 2018.

Les communes versent une somme constituant leur participation annuelle tous les trimestres : 1^{er} trimestre 30 %, 2^e trimestre 20 %, 3^e trimestre 30 %, 4^e trimestre : 20 %.

❖ SUBVENTIONS COMMUNALES

Banque Alimentaire	200,00 €
Croix Rouge Française	150,00 €
Secours Catholique	150,00 €

❖ TAUX D'IMPOSITION 2018

Taux d'imposition inchangés pour 2018 :	
Taxe d'habitation	12,10 %
Taxe Foncière (bâti)	22,93 %
Taxe foncière (non bâti)	56,93 %

❖ VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2018

Les résultats de l'exécution de l'exercice budgétaire de l'année 2017 font apparaître un excédent de fonctionnement de 117 804,83 € et un déficit d'investissement de 63 190,79 €,

Le Conseil municipal après en avoir délibéré vote le budget primitif 2018 :

Fonctionnement :

Dépenses 506 263,04 €

Recettes 506 263,04 €

Investissement

Dépenses 155 847,79 €

Recettes 155 847,79 €

❖ DEMANDE DE SUBVENTION POUR TRAVAUX DE VOIRIE 2018

Dans le cadre des prévisions de travaux de voirie communale 2018, un devis a été demandé au Syndicat Départemental de la voirie des communes de la Charente-Maritime.

Il s'agit de travaux de scarification de chaussée, de revêtement bicouche pré gravillonné sur la VC n°6 au niveau de la route de Toucherit et de la rue des Abreuvoirs, VC n°12 rue des Minimes, VC n° 26 Monlieu, rue du Fief Choisi, VC n°37 rue du Marais.

Le montant s'élève à 54 131,46 € TTC. Soit 22 837,09 € HT et 26 726,96 € non assujetti à la TVA (montant de travaux de 49 564,05 €).

❖ DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR LA REFECTION DE LA TOITURE DU LOCAL 6 RUE DU LOGIS

La commune est propriétaire du bâtiment 6 rue du Logis (ancien local de la bibliothèque) faisant partie de l'ensemble cadastré section B 1330.

Des travaux intérieurs de mises aux normes ont été effectués en 2017, la toiture est en mauvais état, des fuites endommagent l'étage du bâtiment. Il convient de procéder à des travaux de rénovation et d'isolation de la toiture pour sécurité et bien isoler les lieux.

Des devis ont été établis. Le coût HT des travaux est estimé à 6 784,40 € (soit 8 121,28 € TTC).

Des aides peuvent être sollicitées auprès du Département (Revitalisation des centres et petites communes)

Subvention attendue du Conseil Départemental : 2 713,60 € (40 % montant HT des travaux). Autofinancement : 4 073,80 € (5 407,68 € sur TTC).

Suite page 6

Séance du 23 avril 2018

❖ REVISION DES LOYERS AU 1^{er} JUILLET

Le loyer de M. et Mme MOQUET Joseph occupant le logement communal, 5 Route de Toucherit est révisable chaque année au 1^{er} juillet. A compter du 1^{er} juillet 2018, le loyer est fixé à 311 € par mois, soit un loyer annuel de 3 732 €.

❖ PROJET DE CREATION D'UNE UNITE DE METHANISATION PAR LA SAS AUNIS BIOGAZ

M. le Maire informe les conseillers de l'ouverture d'une enquête publique (du 3 avril au 4 mai 2018) concernant une demande d'autorisation unique déposée par la SAS AUNIS BIOGAZ pour la création d'une unité de méthanisation à SURGERES et l'établissement d'un plan d'épandage sur 29 communes du département et 2 communes du département des Deux-Sèvres.

La commune de Landrais est concernée par le rayon d'affichage et conformément aux dispositions du code de l'environnement, le Conseil Municipal est appelé à donner son avis sur ce dossier.

Après en avoir pris connaissance, le Conseil Municipal à l'unanimité, donne un avis favorable à ce projet.

❖ INFORMATIONS DIVERSES

Travaux de voirie 2018 : les travaux de voirie peuvent être subventionnés à hauteur de 40% par le département, cependant ils doivent être réalisés et facturés avant le 30 août pour pouvoir être éligibles. Compte tenu de notre trésorerie, les travaux ne pourront pas être engagés avant septembre, la commune ne pourra donc pas prétendre à cette aide, ce qui remet en cause une partie des travaux envisagés.

Séance du 30 juillet 2018

❖ MISE A DISPOSITION DE LOCAUX COMMUNAUX

L'Association NEA (Notre Ecole Alternative) est à la recherche d'un bâtiment à louer afin de proposer un enseignement alternatif pour une quinzaine d'enfants s'inspirant de la méthode Montessori (hors contrat de l'Education Nationale). Par courrier du 18 juillet 2018 l'Académie de Poitiers a jugé le dossier de déclaration d'ouverture de cette école hors contrat complet et conforme au code de l'Education.

Après avoir entendu ces explications et en avoir discuté, les conseillers acceptent de consentir la mise à disposition des locaux du camping à titre onéreux à l'Association NEA.

Ils autorisent Monsieur le Maire à établir une convention de mise à disposition des locaux communaux Le versement d'une redevance mensuelle de 550 € payable d'avance.

❖ REFECTION DE PLAQUES AU MONUMENT AUX MORTS

Les communes sont tenues d'entretenir

leurs Monuments aux Morts. Le devis pour la réfection des plaques et gravures s'élève à 1 279,17 € TTC.

Les collectivités territoriales peuvent solliciter une subvention auprès de l'Office des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (ONACVG), la participation ne pourra excéder 20 % du coût total des travaux (hors TVA) dans la limite de 1 600 €.

❖ SDEER : PREPARATION DU RESEAU D'ECLAIRAGE PUBLIC

RUE DU PRE TRENAI LES GRANGES

Le devis établi par le Syndicat Départemental d'Electrification pour la préparation du réseau d'éclairage public rue du Pré Trénaï s'élève à 451,69 € HT (TVA récupérée par le Syndicat), avec une participation du Syndicat à hauteur de 50 %, soit 231,01 € et une participation restante pour la commune de 231,00 €.

❖ TARIFICATION CAMPING

DU PRE MARECHAT

Les tarifs par nuitée et par personne sont fixés à compter de la saison estivale 2019 à :

- Adulte 3,00 €
- Enfants (jusqu'à 7 ans) 2,00 €
- Emplacement tente ou caravane 3,00 €
- Camping-car 5,00 €
- Caravane double-essieu 46,00 €
- Accès véhicule motorisé 2,00 €
- Forfait électricité 3,00 €
- Groupe (à partir de 10 personnes) par nuitée, hors électricité : 4,00 €/ personne

❖ TARIFS LOCATION DE LA YOURTE

Basse saison

- 1 semaine 350,00 € (2 semaines consécutives, 15 % sur la 2^e semaine)
- Week-end (du vendredi au dimanche) 150,00 €

Par nuitée 70,00 €

Moyenne saison

- 1 semaine 400,00 € (2 semaines consécutives, 15 % sur la 2^e semaine)
- Week-end (du vendredi au dimanche) 170,00 €

Par nuitée 80,00 €

Haute saison

- 1 semaine 450,00 € (2 semaines consécutives, 15 % sur la 2^e semaine)
- Week-end (du vendredi au dimanche) 190,00 €

Par nuitée 90,00 €

Séance du 1^{er} octobre 2018

❖ TERRAIN AU FIEF DE LA POINTE

Depuis le 31 janvier 2018, la SARL «Aux Délices de Landrais» a quitté le bâtiment qu'elle louait sur la commune et a installé l'ensemble de ses activités dans un bâtiment récent sur le Parc d'activités économiques du Fief Girard sur la commune du Thou.

MM. MARTINEAU et OUVRARD proposent la rétrocession du terrain récemment acquis à la commune (montant de l'acquisition envisagée 1 484,60 € TTC).

Après en avoir délibéré, le Conseil Muni-

cipal vote l'achat du terrain par la commune de Landrais, l'ensemble des autres frais restant à la charge du vendeur.

❖ REVISION DU LOYER O.N.C.F.S

Un contrat de location (à usage professionnel) a été consenti entre la commune et l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage à compter du 1^{er} Novembre 2002 pour l'occupation de l'étagère de la Mairie, d'un garage sis place de la Mairie et d'un espace de stockage dans les ateliers municipaux.

A compter du 1^{er} novembre 2018, le loyer trimestriel sera fixé à 1 272,65 € payables à terme échu, soit un loyer annuel de 5 090,60 €.

Les charges annuelles ont été arrêtées à 210 € par trimestre pour 2018.

❖ CONVENTION REMBOURSEMENT AU SDEER TRANCHE 1 ET 2

Rappel des différentes tranches de travaux effectués dans le cadre de l'enfouissement des réseaux dans le bourg :

- France Télécom (2 tranches) : 89 650,31 €
- Eclairage Public (2 tranches) : 51 736,98 €
- Soit à charge de la commune : 141 387,29 €
- La commune a déjà commencé à rembourser 2 annuités de la 1^{ère} tranche F Télécom (21 341,32 €) ; le Conseil Départemental a financé à hauteur de 24 473,78 € ; reste à rembourser : 120 045,97 €.

Remboursement en une seule fois en 2019 en contractant un emprunt avec un remboursement sur 10 ans, ce qui laisse alléger le remboursement annuel des emprunts.

❖ INFORMATIONS DIVERSES

Camping : M. le Maire interpelle les Conseillers sur les exigences toujours plus nombreuses concernant les normes exigées pour les campings (plan d'évacuation, éclairage permanent, présence d'un personnel 24 h sur 24 h en saison...). Toutes ces contraintes ne sont pas supportables financièrement, les recettes du camping ne permettent pas d'effectuer de gros travaux. Il propose de fermer le camping dès la saison prochaine et de ne louer les locaux qu'aux centres de loisirs qui en feront la demande.

CCID : M. le Maire informe les Conseillers que plusieurs réunions ont été organisées avec la CdC afin de revoir sur chaque commune la classification des logements, qui se réfèrent toujours au PV 70, et dont les catégories ne correspondent plus forcément à la réalité (travaux de rénovation, éléments de confort...) un logiciel va permettre à chaque commune de procéder à cette reclassification des logements et permettre ainsi une optimisation des bases fiscales. Ce travail va se faire en relation avec la CdC et la DDFIP.

Séance du 3 décembre 2018

❖ REVISION DE LOYER

Un contrat de location (à usage professionnel) a été consenti entre la commune et Elodie DERAY à compter du 1^{er} octobre 2017 pour l'occupation d'un

local au 6 rue du Logis. A compter du 1^{er} octobre 2018, le loyer mensuel sera fixé à 254,66 €, payable le 1^{er} de chaque mois, soit un loyer annuel de 3 055,94 €.

❖ **RENOUVELLEMENT CONVENTION D'ASSISTANCE TECHNIQUE GENERALE SYNDICAT DEPARTEMENTAL DE LA VOIRIE**

Dans un souci d'une meilleure gestion du budget de la voirie, dépenses d'entretien obligatoire, le Syndicat Départemental de la Voirie propose une mission d'Assistance Technique Générale propre à améliorer la connaissance géométrique et structurelle du réseau routier et à déterminer des solutions techniques et financières de maintien du patrimoine routier communal.

Cette convention concernerait la période du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2022.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, accepte l'assistance technique générale proposée par le Syndicat Départemental de la Voirie et autorise M. le Maire à signer la convention correspondante.

❖ **LOCATION D'UN TERRAIN AU FIEF DE LA POINTE SOCIETE NW ENERGY**

M. le Maire informe les Conseillers qu'il a été sollicité par la société NW Energy qui est à la recherche d'un terrain d'environ 100 m² en bord de route à proximité d'un réseau électrique afin d'y installer un container de stockage d'énergie relié à Enedis.

M. le Maire a proposé la parcelle située au Fief de la Pointe, (ZC112) qui répond aux critères demandés et conviendrait à la société.

Il est proposé en contrepartie un loyer annuel de 1200 € HT et la signature d'un bail de 9 ans.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité cette proposition et autorise M. le Maire à signer le contrat de bail proposé par la société NW Energy, 3 boulevard de la Tour-Maubourg 75007 PARIS pour la location d'une partie de la parcelle ZC 112 (100m²) sise au Fief de la Pointe à Landrais et tous les documents s'y rapportant.

❖ **INFORMATIONS DIVERSES**

Orange : M. le Maire informe les Conseillers qu'un pylone d'une hauteur de 32 mètres pour le déploiement de la 4G va être installé sur notre commune, il a été proposé à Orange la parcelle ZC 112 au fief de la Pointe pour 25m² environ.

Travaux : les travaux de busage prévus rue du Pré-Trénaï aux Granges seront réalisés en janvier.



RAPPEL

Le registre des délibérations est consultable en mairie et sur le site internet : landrais.e-monsite.com

Plantation de haies

Samedi 1^{er} décembre, toutes les bonnes volontés étaient invitées à participer à la plantation d'environ 800 mètres de haies champêtres à Chaban, au lieu-dit La Bâtonnerie, par l'association **Bon Champ Bonne Haie**.



Une pause-café et un repas offert au chaud ont réconforté les courageux planteurs.

Une haie plantée, c'est davantage de biodiversité dans notre environnement, un abri offert aux oiseaux, rongeurs, petits mammifères, un maintien de l'eau dans les sols... Alors, si vous aussi souhaitez planter une haie champêtre sur votre terrain, n'hésitez pas, contactez l'association «Bon Champ Bonne Haie» qui saura vous conseiller et vous apporter l'aide de ses adhérents !

Contacts : 06 78 15 88 87

[bcbh.pagesperso-orange.fr](https://www.facebook.com/bcbh.pagesperso-orange.fr)

Bon Champ Bonne Haie sur Facebook



Concours des villages fleuris

Cette année, notre village a obtenu le **3^e prix ex-aequo** au concours départemental des villages fleuris, récompensé par un lot de plantes d'une valeur de 110 euros. Ces plants ont été choisis pour compléter le réaménagement des espaces verts du centre bourg (parking de la mairie, massif devant l'église...).



Verger du Pré Maréchat

L'association du Verger du Pré Maréchat a déposé ses statuts en préfecture le 7 mars 2018. Ses membres prennent en charge l'**entretien** de ce verger implanté à l'entrée de notre village - formation des arbres, tailles, traitements... - dans une ambiance très conviviale.

Si vous souhaitez investir un peu de votre temps dans ces actions, n'hésitez pas à prendre contact :

levergerdupremarechat@laposte.net

ou 05 46 27 73 69 (mairie)



Cérémonie du 11 Novembre

Les Landraisiens s'étaient déplacés en nombre cette année pour la cérémonie du 11 Novembre. Le centenaire de la commémoration de l'armistice de la Grande Guerre en fait une date particulière.

A cette occasion, le monument aux morts a retrouvé son lustre d'antan. La pierre calcaire a été soigneusement nettoyée, la 4^e boule ornementale refaite et les plaques de marbre portant les noms des Landraisiens morts pour la France, très abîmées et plus guère lisibles, ont été remplacées. Ce renouvellement a par ailleurs permis la réorganisation alphabétique des noms, certains ayant été ajoutés après 1919, date de l'installation du monument aux morts à Landrais.

Repas

Le repas des anciens, désormais organisé le 11 novembre à la suite de la cérémonie, a réuni plus de quatre-vingts convives pour un moment de partage convivial.

Centenaire de l'armistice de 1918 oblige, des chants de l'époque et des **lectures de lettres de poilus** ont été proposés aux convives. Un grand merci, et félicitations aux membres de la Grouée et aux bénévoles de la bibliothèque pour leur implication dans ce travail de mémoire.

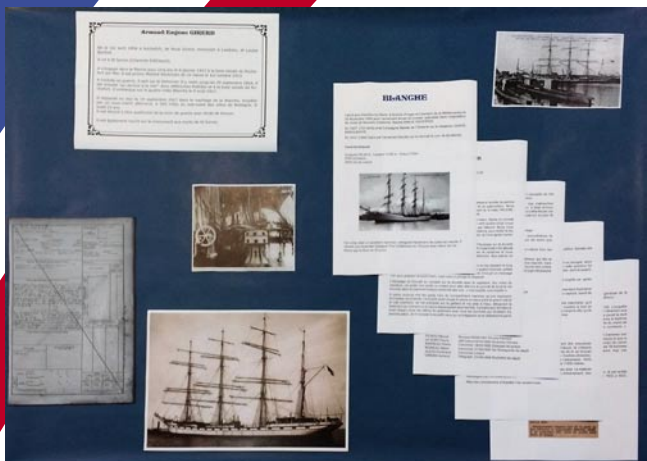




Expos

A l'occasion du centenaire de l'armistice de 1918, plusieurs expositions ont été proposées à la curiosité des Landraisiens.

Jean-Pierre Darlet a présenté «Du front aux hôpitaux de l'intérieur», un diaporama très documenté sur les hôpitaux de l'intérieur en Annis, pendant la première guerre.



Les bénévoles de la bibliothèque ont proposé une exposition de photographies et d'objets personnels, témoins de la vie des combattants et de leurs familles.



Un travail de mémoire : «Qui étaient les Poilus de Landrais ?» était exposé en parallèle dans la salle des fêtes, compilation de divers documents destinée à mettre en lumière la vie et la trajectoire militaire de ces 24 Landraisiens morts pendant, ou des suites de cette guerre. En espérant qu'ils nous seront désormais davantage que de simples noms gravés dans la pierre...





Ecole maternelle

Effectifs

Notre école maternelle accueille cette année 106 élèves de la Petite Section à la Grande Section.

Nous souhaitons la bienvenue à Aurélie Majchrzak, maîtresse le mardi dans la classe PS, et à Jessica Archambaud, maîtresse de la classe de MS.

Activités

Plusieurs activités rythmeront la vie de l'école pour 2018/2019 : Sortie cinéma à Surgères, Semaine de la maternelle (mars ou avril 2019), Carnaval, Sortie de fin d'année, Fête de l'école.

Nous remercions l'Association de parents pour tout le temps et l'investissement donnés à l'organisation de nombreuses manifestations. Grâce à l'argent récolté, nous pourrions réaliser une partie des activités citées ci-dessus.

Merci aussi au SIVOS pour la prise en charge du transport à la sortie de fin d'année et l'aide pour le bon fonctionnement de l'école.

Inscriptions 2019/2020

Elles concernent :

- les enfants nés en 2016 pour la petite section,
- les nouveaux arrivants sur la commune uniquement, nés en 2015 pour la moyenne section et ceux nés en 2014 pour la grande section.

Elles auront lieu **sur rendez-vous** à l'école maternelle, principalement **les mardis** à partir du lundi 4 mars jusqu'au 10 mai 2019.

Audrey CHAIGNEAU : 05 46 35 08 36

Toute l'équipe vous souhaite une bonne année 2019 !



Lundi 17 décembre, le Père Noël est passé dans chaque classe déposer des cadeaux.

Documents demandés lors de l'inscription :

- Livret de famille
- Carnet de santé
- Justificatif de domicile
- Certificat de radiation si votre enfant est déjà scolarisé.

Ecole élémentaire

Rentrée 2018/2019

L'école élémentaire compte 211 élèves (effectif stable par rapport à l'an dernier), répartis dans les 8 classes.

Bienvenue aux nouvelles enseignantes, Mmes Alligner et Aumauier (CE1/CE2) et Brossard (CM1/CM2).

La mise en place des nouveaux horaires s'est faite sans difficulté.

Course des 6 passerelles

Le dimanche 16 septembre a eu lieu la Course des 6 passerelles sur la commune de Landrais. Bravo à tous les participants, adultes, parents et élèves, qui ont couru au profit de l'école. Merci à tous les volontaires qui ont sécurisé le parcours, à l'APE, notre principal partenaire, à la commune de Landrais, et à tous les sponsors qui ont permis le bon déroulement de la course.

Evènements à venir

- Lamoura : 55 élèves partiront du 29 janvier au 9 février en classe de montagne dans le Haut-Jura.

- Loto : 9 mars.

L'hiver est là

L'automne est passé, l'hiver et le froid sont là. Les élèves ont ressorti leurs manteaux, gants, bonnets, écharpes, etc. Puis au printemps reviendront les vestes plus légères.

Dans la mesure du possible, nous vous remercions de marquer les manteaux, vestes, pulls et gilets au

nom et prénom de votre enfant. Les vêtements non récupérés en fin d'année scolaire, et non marqués, seront déposés au récup'vêtements.

APE

Régulièrement, et depuis des années, l'APE (Association des Parents d'Elèves) participe aux événements organisés par l'école, et organise ses propres événements, au profit des élèves. Cette année, l'APE versera 3000 € à la coopérative scolaire. Cette somme servira à financer divers projets tout au long de l'année.



Une année se termine, une autre commence. Une année civile, mais pour nous c'est l'année scolaire qui s'est terminée il y a quelques mois, haute en couleur : notre soirée Wii, le carnaval de l'école, le vide-grenier, la kermesse. Puis l'école s'est terminée par l'Ecole buissonnière, notre rallye vélo.

Après deux petits mois de repos, la rentrée a été l'heure du renouveau : un bureau légèrement modifié et des représentants des parents d'élèves tout neufs et prêts à vous accompagner.

Côté manifestations, cette année a débuté avec le Forum des associations, la Course des 6 passerelles, notre vente de jus de pomme et la boum. Une nouveauté, notre vente de sapins, a été un succès. Enfin, l'année s'est clôturée avec le marché de Noël et les cadeaux distribués aux enfants.

Tout cela nous a permis de dégager une dotation de 3 250 € à l'école élémentaire et 2 250 € pour l'école maternelle.

2019

Cette année 2019 s'annonce riche en événements : en janvier, la soirée Wii, en février, le concert, en mars, le loto et la soirée tartiflette, en avril, le carnaval, en mai, le vide-grenier, et arrivera déjà la fin de l'année scolaire avec la fête de l'école, la kermesse et le rallye vélo. Une bonne année s'est terminée grâce à vous tous. Merci de votre participation et de votre aide.



Nous vous attendons encore nombreux pour cette nouvelle année que nous vous souhaitons belle et heureuse.

Bibliothèque municipale



Horaires d'ouverture

Mercredi 10 h - 12 h
et 14 h 30 - 17 h
Vendredi 17 h - 19 h
Samedi 10 h - 12 h

Réseau des bibliothèques Aunis Sud

Grâce à votre inscription en bibliothèque, vous pouvez rechercher des documents dans le catalogue du réseau, faire des réservations de livres ou des propositions d'achats à l'aide de votre nom et de votre date de naissance :

<http://mediatheques-cc-aunis-sud.c3rb.org/>

Animations gratuites

La bibliothèque propose des animations gratuites tout au long de l'année :

Bébé lecteur le mardi de 10 h à 12 h tous les 15 jours.

Récré de la bibli de 15 h à 17 h tous les 15 jours.

Écriture le jeudi de 10 h à 12 h tous les 15 jours.

Histoires contées 1 mercredi matin par mois

Les dates de ces ateliers sont sur le blog ou affichés à la mairie et à la bibliothèque.

Inscription à la bibliothèque

2 € pour l'année, gratuite pour les enfants, les étudiants et les demandeurs d'emploi.

Achats de livres

Deux fois par an, nous achetons de nouveaux livres. Cette année, nous avons mis l'accent sur des documentaires pour ados et enfants sur le bon usage et les dangers des multimédias.

Et aussi des documents sur le racisme, le sexisme, le harcèlement ... tous ces sujets traversant notre société aujourd'hui. Mais également les derniers romans publiés.

Tél. : 05 46 42 19 94
Mail : bibli.landrais@orange.fr
Blog : <http://lirealandrais.wordpress.com>



Les bénévoles de votre bibliothèque vous souhaitent une très bonne année 2019, riche en lectures !

La Landraisienne



La Landraisienne présente à tous et à toutes ses meilleurs vœux de bonheur, de santé et de réussite pour cette nouvelle année.

Notre association fait la fête avec vous tout au long de l'année :



Au printemps, la grande **Chasse aux œufs de Pâques**, manifestation gratuite pour tous les enfants sur le terrain de camping. Courses dans les buissons et chocolats !

En été, le **14 juillet** bien sûr : jeux traditionnels, apéritif musical, repas en plein air... Feu d'artifice et bal sous les étoiles !

A l'automne, la **Balade des Sorcières**, randonnée d'automne semi-nocturne autour du village pour plus de 250 sorcières, lutins, gnomes... Soupe à la citrouille et fantômes !

Si vous souhaitez apporter un peu de votre temps ou de vos compétences à l'une, l'autre ou toutes ces activités, rejoignez-nous ! Pour un coup de main occasionnel ou une participation plus régulière, La Landraisienne sera toujours heureuse de vous accueillir.

L'association tiendra son **assemblée générale** le lundi 28 janvier à 20 h (salle des associations). C'est l'occasion de faire connaissance autour des projets et de la galette !

C. GIRAudeau (président) 05 46 43 30 54
Sabine MARTY (secrétaire) sabine31@laposte.net

ACCA de Landrais

Un début de saison très sec, pas de couvert pour protéger les couvées de perdreaux, les nuisibles ont donc pu les détruire plus facilement. Aucune caille des blés, ce qui est très rare sur notre territoire.

Lièvres : le nombre d'animaux a augmenté cette année grâce à une fermeture anticipée l'année précédente due aux maladies. Prélèvement autorisé en 2018 : 1 lièvre pour quatre dimanches de chasse (20 animaux prélevés).

Bécasses : un très bon passage au mois de novembre.



Chevreaux : nous sommes autorisés à prélever 9 animaux. Ils sont en nette augmentation.

Dégradation : 20 piquets de limite de chasse et de limite de réserves nous ont été volés avec les pancartes.

Chiens : promeneurs, ne laissez pas vos chiens divaguer dans les champs, merci d'avance.

Nous vous présentons
nos meilleurs vœux.



Vie de l'église de Landrais

Pour rencontrer le prêtre de la paroisse, Père Christophe de la Chanonie, ou un membre de l'équipe pastorale, s'adresser à la Maison Paroissiale à Surgères, 43 rue Audry de Puyravault (05 46 07 01 77). Vous pouvez aussi vous renseigner sur le blog : <http://paroisse-surgeres.fr>

Chaque dimanche, messe à Surgères à 10h30 sauf le 1^{er} dimanche à 11h où la messe est animée par les jeunes de l'aumônerie et des musiciens. Samedi à 18h30 dans le rural (voir blog).

En ce début d'année, nous voudrions partager avec vous, en guise de vœux, ce petit texte :

L'espérance

L'espérance, ça vient d'on ne sait où, ça va plus loin que nous.
Écrite en rouge, sur les murs des prisons, elle se nomme LIBERTÉ.
Écrite en transparence dans les yeux des enfants, elle se nomme VIVRE.
Écrite en bleu sur le gris de nos villages, elle se nomme HORIZON.
Écrite en blanc sur le noir de nos vies, elle se nomme ESPOIR.
Écrite en vert dans le jardin secret des quinze ans, elle se nomme AVENIR.
Écrite en demi-teinte sur le visage des gens seuls, elle se nomme AMOUR.
Écrite en rose sur les traits de nos mains, elle se nomme FRATERNITÉ.
Écrite en arc en ciel sur le soleil couchant, elle se nomme DEMAIN.

L'équipe relais

Anonyme

La Récré des Tout-Petits



L'association «La récré des tout-petits» regroupe actuellement **17 assistantes maternelles** et 37 enfants. Nous nous répartissons dans les locaux associatifs de deux communes :

- à Ardillières le lundi et mardi de 9 h 30 à 11 h 30.
- à Landrais le jeudi et le vendredi (nouveau : ouverture de cette matinée, vu la croissance de l'association) de 9 h à 12 h.

Cette association a pour but de se réunir en proposant de **nombreuses activités** aux enfants accueillis (motricité, éveil, peinture, gommettes...) et d'échanger sur notre métier que ce soient administratives ou professionnelles.

Nous organisons chaque année un **spectacle de Noël**. Celui de cette année a eu lieu le 8 décembre.

Nous organisons également une **kermesse en juin** (parcours jeux parents-enfants, maquillage, chamboule-tout, pêche à la ligne, promenade en calèche...).

Si vous êtes assistantes maternelles et souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas à nous contacter : **06 16 96 90 93**

Le bureau de
La récré des tout-petits

Nadège Tardy, présidente

Amicale de Landrais

Pour l'année 2018, l'Amicale de Landrais vous a présenté son cabaret les 17,18,21 et 24 mars : «**Bizarre, vous avez dit bizarre**». La participation enjouée de la troupe et du public était présente.

Ensuite, reprise de la **marche** tous les mercredis soir.

Début juin, nous avons organisé une **sortie à Saint-Malo**, avec nos amis du Comité des Fêtes de Péré : ce moment de cohésion fut inoubliable.

Après la période des vacances, nous nous sommes retrouvés pour le **repas champêtre** qui eut lieu le 23 septembre. Malheureusement, le temps n'était pas au rendez-vous.

Reprise de la **gymnastique volontaire** tous les mardis soir, en alternance avec Péré.

Nous avons commencé les répétitions, le mercredi soir, pour notre nouveau **spectacle 2019** qui vous sera présenté les 30 mars à 20h30, le 31 mars à 14h30 et les 5 et 6 avril à 20h30, avec pour thème «Voyage dans le temps», en espérant vous retrouver nombreux à nous encourager !

L'Amicale de Landrais vous présente
ses meilleurs vœux pour cette Nouvelle Année !

Christophe CHANTREAU, président

La Grouée du Père François



- Pour aller voir La Grouée, s'il vous plaît, ma brave femme ?

- Ah mais o faut réserver sans qu'oe vous aurez pas d'piace !

Aux Spectacles Charentais
de la Grouée du Père François

A la salle des fêtes du Thou

Samedi 2 mars à 20h30

Dimanche 3 mars à 14h30

A la salle des fêtes de Landrais

Samedi 9 mars à 20h30

Dimanche 10 mars à 14h30

Vendredi 15 mars à 20h30

Samedi 16 mars à 20h30

Réservation indispensable :

Caillon François au 05 46 27 73 81

ou 06 77 68 96 70

Grelet Martine au 06 28 02 12 25



Les Petites Mains de Landrais

Les Petites Mains de Landrais vous accueillent **tous les mardis après-midi** dans la salle des associations pour coudre, broder, faire du patchwork.... Elles proposent aussi de vous faire de petits travaux de couture (ourlet, fermeture éclair...) pour une somme modique. L'adhésion annuelle est de 10 €.

**Bonne année 2019
à tous et à toutes !**

*Gaby Chaigneaud 05 46 27 73 80
jocelyne.chavatte@orange.fr*

PAPJ Plaine d'Aunis, Pleine de Jeunes

Les ingrédients de PAPJ pour passer une bonne année en 2019... Recette :

- 1 - Un zeste de bonheur
- 2 - Un soupçon de joie
- 3 - De bons moments en famille à ajouter sans modération !!!

Bonne dégustation 2019
à vous tous !

Pour bien redémarrer l'année, ce n'est pas un voyage au ski qui se fera cette année pour les enfants de l'association PAPJ mais **deux**.

Le pôle enfance et le pôle jeunesse partiront sur les pistes pour savourer la neige lors de la première semaine des vacances de février.

Le **séjour neige** pour les 8/12 ans se fera à La Bourboule en Auvergne du dimanche 17 au vendredi 22



février. Au programme, ski de fond, randonnée, raquettes, fabrication d'igloos, luge.

Le **séjour ski** pour les 12/17ans se fera à Barèges dans les Pyrénées du lundi 18 au samedi 23 février. Au programme, ski alpin ou snow board, randonnée en chien de traîneau, luge, dégustation de raclette, bataille de boules de neige.

Infos par mail : contact@papj.fr

En janvier/février, le pôle jeunesse de l'association PAPJ relancera ses traditionnelles **soirées Evénements** ; le thème de cette année : enquêtes et mystères...

Ces soirées sont des actions passerelles. L'association PAPJ a pour objectif de créer des passerelles au cours de l'année du CM2 avec tous les jeunes du ter-

ritoire, afin de permettre aux élèves d'élémentaires de rencontrer leurs futurs camarades de classe et de préparer au mieux leur arrivée au collège.

Ces soirées sont gratuites et exclusivement pour les CM2/6^e. Une première édition aura lieu **vendredi 25 janvier** dans la salle des fêtes de Saint-Christophe et une seconde le **vendredi 8 février** dans la salle des fêtes du Thou (de 19 h 30 à 23 h).

Inscription par mail : jeunesse@papj.fr

Pour connaître l'ensemble du programme jeunesse (11/17 ans), retrouvez-nous sur notre site internet : www.papj.fr

A très vite !

Aurélie : 06 21 82 36 20
Responsable secteur jeunesse PAPJ



Prélèvement à la source

Entreprises, associations : un dispositif simplifié

Pour l'entrée en vigueur du prélèvement à la source le 1^{er} janvier 2019 et sa gestion obligatoire via la déclaration sociale nominative (DSN), plusieurs mesures de simplification des formalités sociales et fiscales liées à l'emploi de salariés et proposées aux **entreprises** et aux **associations** pourront être mise en œuvre :

- le **titre emploi service entreprise** (TESE), dispositif gratuit destiné aux entreprises. Concrètement, le centre TESE calculera le montant à prélever sur les revenus des salariés au titre du PAS, à partir des éléments qui lui seront transmis par l'administration fiscale, et communiquera ensuite le montant net du salaire que l'employeur devra verser ;

- le **chèque emploi associatif** (CEA), dispositif gratuit à l'attention des associations à but non lucratif et fondations. Dès l'entrée en vigueur de la réforme en 2019, le Centre national CEA assurera le prélèvement de l'impôt à la source pour le compte de ses adhérents employeurs. À partir des éléments reçus par l'administration fiscale, le CEA calculera directement le montant à prélever sur le revenu d'activité. Il communiquera ensuite à l'employeur le montant du salaire net après imposition qu'il devra verser à son salarié.

Pour compléter votre information

- Site d'information de la DSN : <http://www.dsn-info.fr>
- Site TESE URSSAF : <https://www.letese.urssaf.fr/tesewebinfo/cms/index.html>
- Site CEA URSSAF : <https://www.cea.urssaf.fr/ceawebinfo/cms/index.html>
- Site DGFIP du prélèvement à la source - rubrique « collecteur » : <https://www.economie.gouv.fr/prelevement-a-la-source>

Élections européennes

Les prochaines élections européennes auront lieu dans les 27 États membres de l'Union Européenne entre le 23 et le 26 mai 2019. En France, elles auront lieu le dimanche 26 mai 2019.

Le saviez-vous ?

Les députés européens sont élus au suffrage universel direct à 1 tour pour 5 ans.

Du changement pour les inscriptions sur les listes électorales

À partir du 1^{er} janvier 2019, la loi n° 2016-1048 modifie les modalités d'inscription sur les listes électorales et institue le R.E.U. (Répertoire Électoral Unique, à partir duquel les listes électorales seront extraites avant chaque scrutin.

Pour l'électeur, le principal changement est la suppression de la date limite de dépôt d'une demande d'inscription sur la liste électorale, fixée au 31 décembre.

La loi introduit également quelques modifications sur les conditions d'inscription sur les listes électorales, notamment :

- elle permet aux gérants et associés majoritaires d'une société inscrite au rôle des contributions communales d'être inscrit sur la liste électorale de la commune ;
- pour les Français établis à l'étranger, elle supprime la possibilité d'être inscrit simultanément sur une liste communale et une liste consulaire.

Si vous n'êtes pas inscrit sur la liste électorale et que vous souhaitez voter aux élections européennes, vous pourrez vous inscrire jusqu'au 30 mars 2019.



Journée Défense et Citoyenneté

Dans votre entourage proche, amical, familial, vous connaissez sans doute un jeune de 16 ans. **S'est-il fait recenser ?**

A cet âge, les adolescents ont souvent d'autres préoccupations et pourtant : le recensement est obligatoire.

QUI ?

Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

POURQUOI ?

Pour pouvoir être convoqué à la **Journée Défense et Citoyenneté (JDC) ***.

Pour être inscrit d'office sur les listes électorales.

COMMENT ?

Deux possibilités s'offrent à vous :

PAR INTERNET

- 1 – Créez votre compte sur www.service-public.fr
- 2 – Vérifiez ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune.
- 3 – Munissez vous des documents numérisés suivants : pièce d'identité et livret de famille.
- 4 – Allez dans la rubrique « Papiers-Citoyenneté », cliquez sur « recensement, JDC et service national », ou dans la zone « rechercher » tapez « recensement ».
- 5 – Suivez les instructions.

A LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE

Munissez-vous des documents suivants : pièce d'identité et livret de famille.

* Obligatoire pour obtenir le permis de conduire et pour passer tout examen soumis à l'autorité de l'état.

LANDRAIS

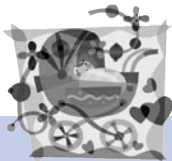
Pratique

Agence postale

05 46 27 73 25
Du lundi au vendredi
9 h - 12 h / 14 h - 16 h 45

Scolaire et périscolaire

Ecole maternelle 05 46 35 08 36
Ecole primaire 05 46 35 73 76
Cantine scolaire 05 46 35 02 10
Accueil périscolaire
• Le Thou 05 46 35 12 24



Assistantes Maternelles

BOUCARD M. Christine 28, rue du Breuil St-Jean 05 46 27 74 46
LECOURT Marie Anise 15, rue de la Devise 05 46 42 01 13
NORMAND Valérie 3 bis, rue du Fief Choisi - Fondouce 06 70 15 63 80
PILATE Léa 1 ter, rue des Ouchettes 06 84 14 28 59
QUARTERON Véronique 5, rue des Deux Moulins 05 16 49 75 69
TARDY Nadège 17, rue de la Devise 06 16 96 90 93

Associations

ACCA (chasse agréée) Francis Moinard 05 46 27 71 38
Amicale de Landrais Christophe Chantreau 06 31 90 57 79
Amicale Sapeurs Pompiers François Aymond 05 46 27 73 47
Association des parents d'élèves Nathalie Dauvé 06 82 34 05 65
Douni Paalga Philippe Belin 05 46 27 72 45
La Landraisienne Christophe Giraudeau 05 46 43 30 54
La Grouée du Père François François Caillon 05 46 27 73 81
La Récré des Tout-Petits Nadège Tardy 06 16 96 90 93
Les Petites Mains Gaby Chaigneaud 05 46 27 73 80
Le Verger du Pré-Maréchat levergerdupremarechat@laposte.net
PAPJ Aurélie Le Moal 06 21 82 36 20
Vacances Loisirs Le Thou Landrais (VLTL)
Sylvie Guillemain 05 46 35 12 24

Cabinet médical 6, rue du Logis

Infirmiers

Élodie DERAY - 06 69 31 80 90
Bruno MONGELLAZ - 06 69 31 80 90

Hypnothérapeute

Jérôme VOGEL - 07 56 88 44 40
www.hypnose-jv.com



Urgences médicales

composez le **15** ou contactez la gendarmerie d'Aigrefeuille
pour connaître la liste des médecins et des pharmacies de garde

Commerces, Artisans et Entreprises

A FLEUR D'PEAU - Esthéticienne à Landrais ou à domicile
Sandra Samme - 8 bis, rue des Ouchettes - 06 25 42 32 60
AU POTAGER EDULIS - Légumes et plantes sauvages
comestibles bio, jardin permacole - Cécile 06 79 93 92 09
Benjamin 06 13 77 16 25 - aupotageredulis@gmail.com
BELIN Philippe - Menuiserie (maison/bateau)
7, rue des Minimes Saint-Gilles - 05 46 27 72 45
BMC DIFFUSION - Outils haut de gamme pour maçons,
peintres et plâtriers - Bétons décoratifs - 05 46 00 05 23
DAVAZE Christophe - Plomberie/Chauffage
Rue des Ouchettes Le Logis - 06 26 86 22 71
FAB Maçonnerie - Fabien Moings - Maçonnerie, couverture,
terrassment - 06 42 38 76 09
GARAGE NICOL SARL - Mécanique autos, vente de véhicules,
restauration et entretien véhicules anciens
1 ter, rue des Deux-Moulins - 05 46 27 75 55
LE LANDRAISIEN - Epicerie - Café - Restauration
Place de la Mairie - 05 46 41 24 67
MARCHAIS Olivier - Travaux agricoles - 05 46 27 79 63
MOINARD Philippe - Travaux agricoles - 06 14 18 27 71
ROBIN TERRASSEMENT - Terrassements divers, piscines,
assainissement, tout-à-l'égout, location de pelle
Les Egaux - 05 46 27 51 53 / 06 12 23 57 08
SARL CHARRON - Travaux agricoles 06 19 11 10 04
SEB COIFF' - Coiffeur à domicile, secteur Pays d'Aunis
et Rochefortais - 07 60 80 11 07
SOUFFLET ATLANTIQUE SA - Négoce agricole - 05 46 27 77 93
STEVEN INFO DEP - Dépannage informatique à domicile
06 50 83 25 75 - steven.info.dep@gmail.com
UN INSTANT DANS MA BULLE - Massages bien-être
Le petit-Breuil - Christelle Jousset - 06 50 25 72 37

Artistes

NIORD Philippe - Artiste peintre, galerie, atelier
Rue du Breuil Saint-Jean - 05 46 27 73 26

Gîtes et Chambres d'hôtes

AU BOIS DES TILLEULS 1, imp. de l'Aubépine - Les Egaux
09 71 55 13 88 - 06 70 76 71 75 - www.auboisdestilleuls.fr
BRAYBOOK Suzanne La Métairie de Monlieu - 05 46 07 65 84
CAILLON Monique - Les Granges - 05 46 27 73 81
LA GLYCINE Gîte à la campagne - Les Granges
Lilianne Guittonneau - 06 60 72 16 77
LE CLOS DE LANDRAIS O. Crémont - 2 rue de la Garenne
Les Egaux 06 76 18 47 72 - 09 82 40 50 66 - cremo@hotmail.fr
LE GÎTE DE FONDOUCE Estelle et Benoît Charron
10 bis, rue du Fief Choisi - 06 01 10 22 99
YOURTE TRADITIONNELLE meublée
Aire Naturelle de Loisirs - 05 46 27 73 69 (mairie)